VILLE de GHISONACCIA
Haute-Corse

CUMUNA d'A GHISUNACCIA
Corsica Suprana

Le 8 février 2019.

Réf. : SG - AS 2019- 130

CONVOCATION

En application de l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en l'Hôtel de Ville :

LE LUNDI 18 FEVRIER 2019 A 18 HEURES

ORDRE DU JOUR :

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018.

II - RAPPORTS SOUMIS A L'EXAMEN DU CONSEIL.

1 - Finances
1-1 Rapport d'Orientation Budgétaire.
1-2 Attribution de subvention - Voyage scolaire à Venise.
1-3 Attribution de subvention - Voyage scolaire à Barcelone et en Toscane.

2 - Ressources Humaines
2-1 Revalorisation des montants de l'indemnité d'astreinte des agents de la Fonction Publique Territoriale.
2-2 Création de deux postes d'agent de maîtrise territorial.

3- **Commission Syndicale des biens indivis du Domaine d'Alzitone**
3-1 Occupation sans titre - note de cadrage 2.
3 2 Petites ventes à 6 €uros - terrain constructible.

4- Urbanisme
4-1 Portage foncier des parcelles cadastrées section B n°186 et 330 par l'Office Foncier de Corse.
4-2 Ouverture d'une enquête préalable à une déclaration d'utilité publique – Route Casanova.
4-3 Ouverture d'une enquête préalable à une déclaration d'utilité publique – Rue des aubépines.

Par ailleurs, je vous prie de trouver ci joint, un pouvoir à compléter dans le cas ou il ne vous serait pas possible d'assister à la séance du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Francis GIUDICI

MAIRIE DE GHISONACCIA * HAUTE-CORSE *

MAIRIE DE GHISONACCIA - Place de l'hôtel de ville – 20240 GHISONACCIA –
Merria D'A GHISUNACCIA - Piazza di a casa cumuna – 20240 GHISUNACCIA –
TEL : 04.95.56.15.10 - FAX : 04.95.56.06.47- e mail :mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr -www.ghisonaccia.fr